NATIONS
UNIES

S

Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/24092
12 juin 1992
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATEE DU 10 JUIN 1992, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION PERMANENTE DE L'IRAQ AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire savoir que l'aviation américaine a continué au cours de la période allant du 3 au 9 juin 1992 de violer l'espace aérien iraquien, à des fins d'observation et de provocation, ainsi qu'il est indiqué ci-après :

3-4 juin 1992

Dix-sept sorties (12 effectuées par six formations de deux avions et cinq par un avion isolé). Vitesse : 720 kilomètres à l'heure. Altitude : 5 500 à 8 000 mètres. Zones survolées : Zakho, Amadiya, Ayn Zalah, Dohouk, Arbil, Mossoul et Tall Afar.

4-5 juin 1992

Vingt-quatre sorties (22 effectuées par 11 formations de deux avions et deux par un avion isolé). Vitesse : 600 à 900 kilomètres à l'heure. Altitude : 2 000 à 8 000 mètres. Zones survolées : Zakho, Dohouk, Amadiya, Mossoul, Tall Afar et Arbil.

5-6 juin 1992

Dix sorties effectuées par cinq formations de deux avions. Vitesse : 600 à 900 kilomètres à l'heure. Altitude : 4 000 mètres. Zones survolées : Zakho, Dohouk, Arbil, Tall Afar et Mossoul.

7 juin 1992

A 15 h 43, deux avions ont survolé la zone de Bakhirah à une vitesse de 720 kilomètres à l'heure et à une altitude de 50 mètres. L'un d'entre eux a lancé une fusée éclairante sur des champs où l'on moissonnait le blé, mais aucun incendie ne s'est déclaré.

7-8 juin 1992

Vingt-trois sorties (20 effectuées par 10 formations de deux avions et une par une formation de trois avions). Vitesse : 700 à 900 kilomètres à l'heure. Altitude : 5 000 mètres. Zones survolées : Mossoul, Arbil, Dohouk, Zakho, Ayn Zalah, Tall Afar, Sinjar, Rawanduz et Amadiya.

8-9 juin 1992

Vingt et une sorties (20 effectuées par 10 formations de deux avions et une par un avion isolé). Vitesse : 600 à 900 kilomètres à l'heure. Altitude : 4 500 à 6 000 mètres, sauf pour une sortie effectuée à une altitude de 18 000 mètres. Zones survolées : Mossoul, Arbil, Dohouk, Tall Afar, Sinjar, Zakho et Amadiya.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim

(Signé) Samir K. K. AL-NIMA